

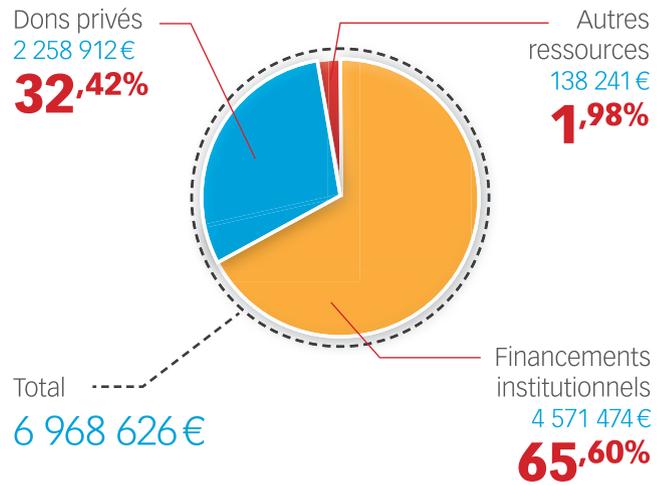
LES COMPTES 2015



D'OÙ PROVIENNENT NOS FONDS ?

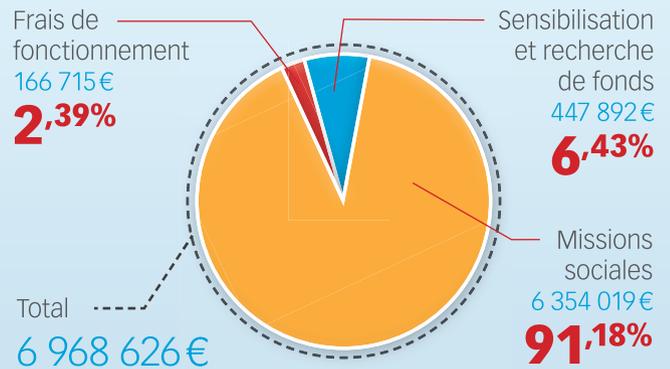
Nos projets ne peuvent exister que grâce à la générosité de nos donateurs et bénévoles au Luxembourg. Les dons privés sont indispensables pour solliciter des fonds auprès du Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg (MAE).

Grâce à un don de votre part de 15 € par exemple, nous pouvons recevoir jusqu'à 85 € du MAE pour financer nos projets dans le monde et être auprès de ceux qui ont besoin de nous.



COMMENT EST UTILISÉ L'ARGENT DES DONATEURS ?

Nous nous engageons à ce que les dons arrivent bien à ceux que nous soutenons au travers de nos projets. L'essentiel de nos ressources est ainsi mis au service de nos actions. Sur 100 € dépensés, 91 € ont été destinés à nos missions sociales. Une attention toute particulière est portée aux frais de fonctionnement afin de les limiter à seulement 2,39 % de nos dépenses totales.



LES CHIFFRES CLÉS DE NOS ACTIONS EN 2015

Ces chiffres concernent uniquement les projets de développement de Handicap International Luxembourg. Ils ne prennent pas en compte nos actions d'urgence ni la totalité des projets de la Fédération Handicap International.

Projets financés: **21** | Pays soutenus: **19** | Bénéficiaires directs: **28 854** personnes en situation de handicap

Scolarisation:

3 373 enfants en situation de handicap scolarisés

Appareillage et Réadaptation:

5 647 bénéficiaires

Formations de professionnels de la santé:

4 087 professionnels du secteur médical ou socio-éducatif formés

Renforcement des capacités locales:

880 structures et services partenaires renforcés

Sensibilisation à la problématique du handicap:

8 640 432 personnes sensibilisées



L'ARGENT DES DONATEURS EST-IL ENTRE DE BONNES MAINS ?

Trois systèmes de contrôle sont mis en place pour garantir la bonne utilisation des dons.



Quatre personnes de l'équipe luxembourgeoise de gestion de projet se rendent régulièrement sur les terrains pour vérifier la bonne gestion et la bonne utilisation des fonds dédiés aux projets.



En tant qu'organisation agréée et cofinancée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, Handicap International a un devoir de transparence et de professionnalisme.



Les comptes de Handicap International sont audités et validés par un organisme indépendant, Ernst & Young.